



Bourgogne-Franche-Comté : une surmortalité de 11 % en 2020

En 2020, la Bourgogne-Franche-Comté a enregistré 3 400 décès de plus qu'en 2019, soit une surmortalité de 11 %, toutes causes confondues. L'année a débuté par une mortalité en baisse en comparaison des précédentes années. La région a ensuite été particulièrement touchée par la première vague de l'épidémie de la Covid-19. La surmortalité lors de la deuxième vague a été supérieure de 90 % à celle de la première, et sur une période plus longue.

Philippe Rossignol (Insee)

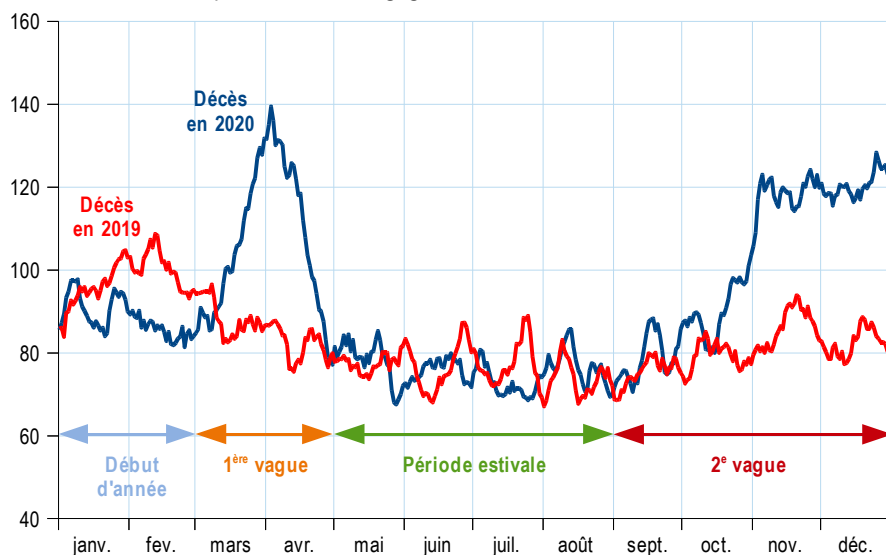
En 2020, 33 600 Bourguignons-Francis-Comtois sont décédés, un niveau record au regard de ces 50 dernières années. Cela représente un surcroît de 3 400 décès par rapport à 2019, soit une hausse de 11 % en un an. Cette hausse est en grande partie imputable aux conséquences directes mais aussi indirectes de la pandémie de la Covid-19 (figure 1). D'un côté, la mise en place du confinement a pu jouer un rôle protecteur en réduisant, par exemple, le nombre d'accidents de la route. À l'inverse, l'engorgement des hôpitaux pourrait entraîner des retards dans la prise en charge médicale ou le dépistage.

Une première vague qui a principalement touché le quart nord-est de la France

L'année 2020 a pourtant débuté par une mortalité moindre que les années passées, en raison notamment d'une grippe saisonnière peu virulente. En Bourgogne-Franche-Comté, 500 décès en moins ont été comptabilisés entre janvier et février 2020 par rapport à la même période de 2019. S'il y en avait eu autant qu'en 2019, l'excédent de décès sur l'année 2020 aurait atteint 13 % (figure 2).

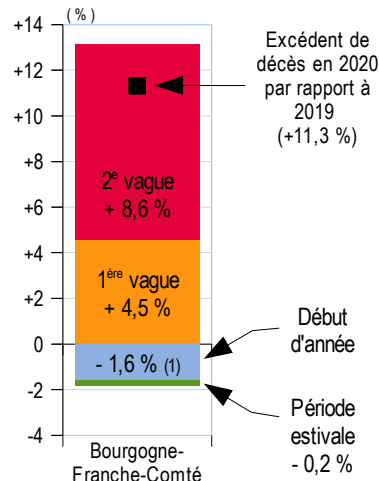
1 Une année 2020 marquée par la pandémie de la Covid-19

Évolution des décès quotidiens en Bourgogne-Franche-Comté



2 Une deuxième vague plus meurtrière

Contribution des périodes à la hausse des décès sur l'ensemble de l'année



(1) Note de lecture : si le nombre de décès observé en 2020 entre mars et décembre avait été le même qu'en 2019, alors le nombre total de décès sur l'année 2020 aurait baissé de 1,6 % par rapport à 2019.
Source : Insee, État civil

Dès mi-mars, le nombre de décès a commencé à augmenter fortement pour atteindre un pic de 156 décès dans la région, pour la seule journée du 6 avril. Par la suite, les décès quotidiens ont rapidement chuté, revenant à des niveaux équivalents aux précédentes années. Au total, entre le 1^{er} mars et le 30 avril, la région a enregistré 6 650 décès en 2020 contre 5 200 en 2019, soit une hausse de 26 %. La Bourgogne-Franche-Comté fait partie des régions du quart nord-est qui ont été les plus touchées, derrière l'Île-de-France (+ 93 %), Grand Est (+ 56 %) et les Hauts-de-France (+ 28 %).

Entre le 1^{er} mai et le 31 août, 9 300 décès ont été comptabilisés dans la région, soit un nombre presque identique à celui de 2019. L'augmentation de la mortalité durant la première vague n'a pas été compensée par une forte sous-mortalité au cours de la période estivale. L'épidémie n'a pas uniquement affecté les individus les plus fragiles, qui seraient décédés dans les semaines ou les mois suivants (« effet de moisson »).

Une deuxième vague toujours intense en fin d'année

Entre septembre et décembre 2020, la Bourgogne-Franche-Comté a enregistré 2 600 décès de plus qu'en 2019. Elle est la seconde région la plus touchée (+ 26 %) derrière Auvergne-Rhône-Alpes (+ 39 %). Cette deuxième vague a débuté en septembre 2020 mais, au départ, la hausse des décès est restée modérée dans la région. Ce n'est qu'à partir de mi-octobre que le nombre de décès quotidiens a nettement augmenté. Après 3 semaines consécutives de hausses, un pic a été atteint le 6 novembre, avec 150 décès survenus ce jour-là. Cependant, et contrairement au printemps dernier, ce pic n'a pas été immédiatement suivi d'une baisse forte et continue de la mortalité. Le niveau est resté élevé, mais il s'est stabilisé. Il a oscillé autour des 120 décès quotidiens et ce jusqu'à la fin de l'année. Cette deuxième vague n'est pour autant pas terminée. En janvier 2021, le nombre de décès est toujours stabilisé sur ce plateau élevé.

Une forte surmortalité chez les plus âgés

Sur l'ensemble de l'année 2020, la hausse du nombre de décès ne s'explique pas uniquement par les conséquences de la pandémie mais également par le vieillissement de la population. Les générations nombreuses du baby-boom atteignent désormais les âges de forte mortalité. L'excédent de décès est ainsi le plus élevé pour la tranche d'âge des 65-74 ans (+ 14 %). Il est de + 12 % et + 13 % pour les 75-84 ans et 85 ans ou plus.

À l'inverse, les personnes âgées de moins de 65 ans sont très peu concernées par un excédent de mortalité sur l'année 2020. Un léger déficit de mortalité est même constaté pour les plus jeunes, possiblement lié aux mesures de restriction de circulation.

La hausse de la mortalité au cours des deux vagues de la Covid-19 concerne avant tout les classes d'âge au-delà de 65 ans : + 30 % par rapport à 2019. Elle est d'autant plus forte que les personnes sont très âgées. Ainsi, la surmortalité est respectivement de + 25 % pour les 65-74 ans, + 29 % pour les 75-84 ans et de + 33 % pour les 85 ans ou plus.

Les départements de l'est de la région ont été les plus touchés

L'augmentation des décès a concerné en particulier l'est de la région. Le Territoire de Belfort, la Haute-Saône et le Doubs ont été les trois départements les plus touchés en Bourgogne-Franche-Comté. Proches du foyer de Mulhouse, ces territoires ont été impactés par la vague du printemps puis à nouveau, mais dans une moindre mesure, par celle d'automne (figure 3).

En Côte-d'Or et dans le Jura, la mortalité a également été plus forte qu'en moyenne dans la région. La hausse fut moindre en Saône-et-Loire. L'excédent de décès de ce département s'est essentiellement concentré sur les quatre derniers mois de l'année.

En revanche, dans la Nièvre et l'Yonne, la crise sanitaire a eu moins d'impact sur le niveau des décès. ■

3 Excédent de décès modéré dans l'Yonne et la Nièvre en 2020

Évolution du nombre de décès en 2020 par rapport à 2019

	Nombre de décès		Évolution des décès en 2020 par rapport à 2019	
	2020	2019	Excédent de décès	%
Côte-d'Or	5 592	4 923	+ 669	+ 13,6
Doubs	5 419	4 724	+ 695	+ 14,7
Jura	3 146	2 792	+ 354	+ 12,7
Nièvre	3 176	2 993	+ 183	+ 6,1
Haute-Saône	2 863	2 479	+ 384	+ 15,5
Saône-et-Loire	7 394	6 640	+ 754	+ 11,4
Yonne	4 444	4 286	+ 158	+ 3,7
Territoire de Belfort	1 587	1 367	+ 220	+ 16,1
Bourgogne-Franche-Comté	33 621	30 204	+ 3 417	+ 11,3
dont : moins de 65 ans	4 388	4 372	+ 16	+ 0,4
65 ans ou plus	29 233	25 832	+ 3 401	+ 13,2
France	666 748	611 257	+ 55 491	+ 9,1

Source : Insee, État civil

Source et champ de l'étude

L'Insee gère le répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) conformément au décret n° 82-103 du 22 janvier 1982. D'après ce décret, les communes doivent transmettre à l'Insee les informations dès qu'un acte d'état civil est dressé sur le territoire français.

Les décès sont comptabilisés dans le département de résidence du défunt et non au lieu de décès. Ces données couvrent toutes les causes de décès et sont donc largement supérieures aux décès strictement liés à la pandémie. L'Insee est destinataire de l'identité du défunt mais ne dispose pas des causes médicales du décès.

Les décès survenus pendant une période en 2020 sont comparés aux décès survenus pendant sur la même période un an auparavant. Lorsque les décès sont supérieurs à la période de comparaison, on parle d'excédent de décès ou de surmortalité. Les données sont extraites à la date du 5 février 2021.

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
CS 11997
25020 Besançon

Directeur de la publication :
Bertrand Kauffmann

Rédacteur en chef :
Marie Léger

ISSN : 2497-451X

© Insee 2021

Pour en savoir plus :

- Nombre de décès quotidiens : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4487854>
- Beaumel C., Papon S., « Bilan démographique 2020 : Avec la pandémie de Covid-19, nette baisse de l'espérance de vie et chute du nombre de mariages », *Insee Première* n° 1834, janvier 2021.
- Brion D., Charton C., Rossignol P., Ulrich A. « En mars et avril 2020, un épisode de forte hausse des décès concentré dans quelques territoires de Bourgogne-Franche-Comté », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 72, juillet 2020.
- Gascard N., Kauffmann B., Labosse A., « 26 % de décès supplémentaires entre début mars et mi-avril 2020 : les communes denses sont les plus touchées », *Insee Focus* n° 191, mai 2020.

